

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL**

CIS NEUSSARGUES - Le jeudi 21 septembre 2023

Présents : MARTRES Laurent – FERRAND Philippe – AMIRAL Alain – GILIBERT Frédéric – BLANC Serge – BAUGER Patrice – CHASSARD Yannick – BREGNARD Pierre – CANAL Jean Luc - COULOMB Jean Paul – RAYNAUD-DUFAYET Yolaine – RAMADIER Cédric – ROUQUET François - CHABASSEUR Noémie – CAYROU Laurent – BILLOUX Béatrice

Excusés : ANDRIEU Jérôme – CEYTRE Frédéric – CAYROU Jérôme – CARRIER Jean Paul - BOUISSOU Marion – BUREAU Jérôme - SERANTONI Philippe – AURICOMBE Chrystelle - FREYSSIGNET Pascal – FOURCAT Stéphanie

Le Président de l'Union Départementale (PUD), Laurent MARTRES vérifie le quorum : 15 présents sur 24 membres : quorum atteint, le CA peut délibérer.

DEBUT DU CA : 19H14

1^{er} point : Cross régional à La Ponétie à Aurillac le 17 février 2024

Point de situation par Pierre BREGNARD.

Un test du parcours a été réalisé entraînant une modification d'une boucle imposée par la présence de peupliers dangereux.

- La demande de matériels (piquets, filets...) a été faite à la mairie d'Aurillac : accord de principe.
- Lots : demande de lots en cours :
 - Casquettes pour 350 participants : floquées : 3700€ ; non floquées 2500€
 - D'autres demandes sont en cours
 - Le choix sera fait à l'issue de ces retours de devis.
- La date a été avancée par rapport au concours de recrutement SPP.
- Prévision d'environ 350 participants, basée sur les fréquentations des années précédentes.
- Les affiches ont été envoyées dans les 11 UDSP et 11 CT de la région
- A prévoir :
 - Médailles à raison de 3 par catégorie cela fait 120
 - Trophées pour les équipes.
- Restauration :
 - Le plan du site est revu pour repositionner les cuisines, les tentes 4x3...
- Trouver un traiteur : Menu sportif suggéré : carottes râpées, blancs de poulet / pâtes...
 - Un courrier va être faite auprès du chef de centre du CIS Aurillac pour la mise à disposition de la remise pour les repas.
- Les frais de chronométrage ont été vus lors d'un précédent CA
- La Sono sera mise à disposition par la ville
- Les sanitaires seront nettoyés le matin même par les agents municipaux afin de laisser le site à disposition des utilisateurs locaux la veille
- Les dossiers d'inscription seront envoyés mi-novembre, pas trop tôt afin qu'ils ne s'oublient pas.

- La CABA a donné un accord oral pour la mise à disposition du parking de l'aire événementielle, l'accord écrit est en attente.

2^{ème} point : Formation

QUALIOPI : Béatrice BILLOUX salariée en charge du suivi de ce dossier fait le point sur l'audit de surveillance en cours.

SAUVICIEL : François ROUQUET relate la visio-conférence qui a eu lieu lundi 18 septembre avec M. COSTE responsable du logiciel. Les 1^{ers} éléments semblent très intéressants, le système simple d'utilisation. Des accès seront donnés à 4 personnes pour faire des tests et pouvoir poser des questions avant la mise en œuvre prévue au 1er janvier 2024. L'UDSP15 aidera les formateurs les plus anciens car tout passera ensuite par ce logiciel (sessions, fiches présence...)

BNSSA : Pascal FREYSSIGNET est en relation avec Nicolas ROQUE, responsable de la piscine d'Aurillac. Il y a de nouvelles demandes pour des PSE1 pour les futurs BNSSA (Aurillac, Mauriac). Pascal doit faire avancer ce dossier.

Pour info, le SDIS va recycler au PSE 3 de nos moniteurs qui ne sont plus SP actifs (E, MORVAN, D, MAJOREL, J.B. HOUSSELLE).

Le PUD va voir lors d'une prochaine réunion régionale les tarifs pratiqués dans les 3 autres départements, tant sur le prix des stages que sur les salaires des formateurs.

Le PUD s'interroge sur la réponse de la CCI suite à l'appel d'offre formation : aucun retour à ce jour : revoir M. CHEYVIALLE.

3^{ème} point : Convention Prêt des Véhicules de l'UDSP15

Yannick CHASSARD, en charge de ce dossier, nous fait le point :

Après recherche sur les CA de 2018, aucune trace de la convention de prêt mentionnée dans les documents. En attendant une nouvelle convention de prêt, l'accès aux documents de prêt a été bloqué sur le site de l'UDSP15. C'est un dossier à faire avancer très rapidement.

Après discussion, il est décidé à la majorité de remettre cette convention à jour, de maintenir le prêt à titre gratuit du VTP aux administrateurs et salariés de l'UDSP15.

Dès que le document sera réécrit, il sera envoyé à tous les administrateurs pour relecture et validation. Il ne sera donc pas attendu le prochain CA pour cette décision.

Dès que la validation aura été faite, il sera remis sur le site et diffusé auprès de toutes les amicales.

4^{ème} point : Congrès national à Toulouse

Le PUD interpelle Cédric RAMADIER qui avait annoncé avoir une piste auprès de la MNSP pour l'hébergement des congressistes de l'UDSP15. Celui-ci dit ne pas avoir assuré qu'il réserverait l'hébergement. Le problème à ce jour est que rien n'a donc été fait. Le PUD se charge de trouver une solution. Il est décidé que cet hébergement sera pris en charge pour les administrateurs et salariés de l'UDSP15.

5^{ème} point : Congrès départemental 2024

Il est prévu sur le secteur d'Aurillac
A ce jour aucune candidature.

Le PUD a pris contact avec le DDSIS pour l'organiser au SDIS

6^{ème} point : placements

Constat a été fait par les trésoriers d'une trésorerie « dormante ».

Proposition du CACF de placement à meilleur rendement, à capital sécurisé :

- Compte à terme, par tranches de 10 000€ x 10 lots
- Possibilité de casser le compte à terme, pour récupérer l'argent, à tout moment, par lot de 10 000€ (remboursement anticipé faisant perdre l'intérêt du placement mais libérant la trésorerie).
- Comptes bloqués de 1 à 10 ans, la rémunération augmentant avec la durée.

La trésorière adjointe informe que le Crédit Mutuel aurait peut-être actuellement des offres plus intéressantes, elle propose de s'en occuper et de faire un retour au trésorier et au PUD rapidement, Il est décidé que les trésoriers et le PUD étudient cette offre, prennent la décision de placement et en informent ensuite le CA.

7^{ème} point : journée des orphelins

La journée s'est déroulée le 28 août en présence de 5 orphelins : c'était une action 2022 Réception chaleureuse du maire de La Bastide du Fau qui félicite l'UDSP15 pour cette action. Il a été procédé alors à la remise de 2 ordinateurs portables, 2 autres ont été remis depuis aux destinataires, un autre le sera prochainement. L'ODP a donc fait bénéficier 5 orphelins de matériel informatique. Remerciements à Emilia PAGIS & Marion BOUISSOU pour l'idée du canyoning qui a enchanté les participants.

Une journée régionale sera organisée en Haute Loire le samedi 23 septembre.
Le Rassemblement des Parents est prévu le 11 novembre. A ce jour, 1 maman inscrite.

Cédric RAMADIER responsable de la commission Solidarités propose de créer des référents « Familles » et « enfants », parmi les familles concernées et d'inviter ces référents, avec voix consultative, lors des réunions de la commission Solidarités.

Le PUD rappelle sa demande : TOUS les dossiers sociaux doivent être archivés au bureau de l'UDSP15 à Aurillac. Le responsable de la commission Solidarités affirme que tous les dossiers sont numérisés et lui seront donnés en main propre.
Cédric RAMADIER affirme que certains dossiers anciens ont été effacés (ex : Julien COUDERC de Neussargues).

8^{ème} point : CFA

Le nouveau contrat CFA est étudié avec M. VIDAL, responsable financier du SDIS15. Certaines garanties se recoupent entre le CFA et les assurances du SDIS.

Le « socle » sera signé lors du Congrès National de Toulouse (partie obligatoire) mais des options sont à étudier, négocier, des demandes complémentaires sont en cours.

Le PUD enverra demain un courrier de rupture de contrat avec Assur18, actuel assureur de l'UDSP15

9^{ème} point : questions diverses

- Cadeau de départ pour Frédéric FARRADECHE, ancien PUD qui a œuvré pendant 10 ans à l'UDSP15

Il est proposé de lui faire un cadeau pour le remercier de sa très grande implication en tant que Président de notre Union.

Cédric RAMADIER informe que la somme ne peut pas dépasser 263 € (légalité URSSAF).

Les membres valident cette proposition.

- Saintes Barbe 2023 :

- Le point est fait avec le colonel GREFF, DDA.

- L'objectif est que l'UDSP15 soit représentée à chacune d'elle après avoir reçu une invitation, un discours sera rédigé par le président et diffusé aux membres.

- CIS Le FALGOUX

Suite à la fermeture du CIS du Falgoux, l'amicale a été dissoute. Celle-ci a décidé de verser la totalité de son solde aux orphelins de l'UDSP15, à savoir 1020.00€.

- Congrès départemental des anciens à St Flour : Philippe FERRAND rappelle que les 159 congressistes ont été très bien accueillis et que tout s'est très bien passé.

- Création d'un 1/2 poste de formateur / démarcheur

Le PUD propose au CA de réfléchir à la création d'un tel poste, afin de :

- Démarcher les entreprises du territoire, actuellement contactées par d'autres structures.

- Assurer des formations en cas d'absence de formateur disponible.

Il est demandé aux trésoriers de :

- Calculer le coût d'un tel poste, sur la base d'un salaire mensuel net de 1500 à 1600€.

- Évaluer la durée du poste (CDD...).

- Une glace latérale du VTP a été endommagée, le système coulissant ayant cassé. Le nécessaire sera prochainement fait pour le réparer.

- Nouveaux péages autoroutiers

Il est proposé de déclarer, gratuitement, les plaques des véhicules de l'UDSP15 qui recevra ensuite directement les paiements à effectuer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune autre question n'étant posée, le PUD lève la séance à 21h21.

Compte-rendu rédigé par François ROUQUET, secrétaire adjoint de l'UDSP

Signature des membres du Bureau :

L. MARTRES

C. RAMADIER

Y. RAYNAUD DUFAYET

L. CAYROU

C. AURIACOMBE

F. ROUQUET

J. BUREAU

N. CHABASSEUR